

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 146 publiée le 8 octobre 2008

Oui, 34% des catholiques français souhaitent assister régulièrement à la messe "Extraordinaire" : Le sondage CSA, suite et fin.

Comme annoncé dans nos lettres 145, nous poursuivons la publication des résultats du sondage effectué par l'Institut de sondage CSA les 24 et 25 septembre 2008 à la demande de Paix Liturgique (Sondage CSA 08 01 153 B).

Nous publions aujourd'hui les réponses à la question 4... qui nous révèlent des informations particulièrement intéressantes.

Question - Si une messe était célébrée en latin et grégorien, sous sa forme ancienne dans une église près de chez vous, ou dans votre paroisse y assisteriez-vous...?

Les Résultats :

TOUS LES SAMEDI OU LES DIMANCHE

3% des catholiques

19% des pratiquants réguliers

AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS

4% des catholiques

15% des pratiquants réguliers

DE TEMPS EN TEMPS ,QUELQUEFOIS DANS L'ANNEE

22% des catholiques

27% des pratiquants réguliers

SEULEMENT POUR LES CEREMONIES ET LES GRANDES FETES

37% des catholiques

9% des pratiquants réguliers

JAMAIS

32% des catholiques

28% des pratiquants réguliers

NE SE PRONONCENT PAS

2% des catholiques

2 % des pratiquants réguliers

LES COMMENTAIRES DE PAIX LITURGIQUE

1/ Ces chiffres balaient d'un trait la langue de buis et le discours officiel selon lequel « il n'y a pas de problème liturgique en France », « la messe traditionnelle n'intéresse pas l'Eglise d'aujourd'hui... ». Ces chiffres confirment ce que nous avons vérifié tous les dimanches pendant deux années dans les églises du diocèse de Nanterre :

a/ Dans toutes les paroisses, il y a de très nombreux fidèles qui tout en se contentant de la forme ordinaire de la liturgie préféreraient se sanctifier dans la forme extraordinaire si elle était célébrée dans leurs propres paroisses.

b/ L'immense majorité des fidèles attachés à la liturgie traditionnelle de l'Eglise ne sont pas ceux que l'on voit tous les dimanches dans les chapelles desservies par les Communautés Ecclesia Dei ou par la Fraternité Saint-Pie-X : ces fidèles qui aiment la liturgie traditionnelle sont majoritairement restés dans leurs paroisses et ne demandent qu'une seule chose : pouvoir vivre à nouveau leur foi au rythme de la liturgie traditionnelle de l'Eglise dans LEURS propres paroisses. Non, les catholiques attachés à la forme extraordinaire ne sont pas 3% ... mais 20 à 25 % des catholiques français.

2/ Comme le rappelait le Saint-Père dans l'avion qui le transportait vers la France, le Motu Proprio ne concerne bien qu'un petit groupe de fidèles : ce petit groupe est celui des 19 % de pratiquants réguliers (1 catholique sur 5), voir celui des 34 % (au sens actuel de la pratique, c'est-à-dire le fait d'aller à la messe au moins une fois par mois), c'est-à-dire un pratiquant sur 3. Un petit groupe, certes, mais un petit groupe qui n'est pas un groupuscule !!!

3 / Ce sondage confirme par ailleurs ce que certains ont appelé "l'effet Rambouillet" ou "l'Effet Saint-Cloud" ou encore plus récemment "l'effet Notre Dame du Travail" (Paris 14ème) : trois églises où, à la surprise générale, il a fallu constater que parmi les pratiquants de ces nouveaux lieux de culte traditionnels, une bonne partie étaient des paroissiens historiques de ces églises qui assistaient jusque là tranquillement à la forme ordinaire et qui désormais ont la possibilité de vivre leur foi catholique au rythme de la forme extraordinaire du rite romain et cela même si les curés ne les connaissent pas (tout du moins sous cet aspect de la préférence liturgique). Ainsi lorsqu'une nouvelle célébration est mise en place « en remplacement » d'une autre (Saint Cloud après Nanterre, Notre-Dame du Travail après la chapelle Saint-Paul, paroisse de Saint-Pierre-de-Montrouge et demain peut être Saint-François-Xavier (Paris 7ème) après Notre Dame du Lys (Paris 15ème)), ce sont principalement des fidèles de la paroisse qui s'y rendent et pas ceux de l'ancien lieu de culte que certains ont cru à tort pouvoir déporter.

4/ Ce sondage constate que l'immense majorité des fidèles qui aimeraient assister à la messe traditionnelle, fréquentent actuellement régulièrement et assidûment la liturgie sous sa forme ordinaire dans leurs propres paroisses depuis de très longues années. Ces fidèles sont "Monsieur et Madame tout le monde", ils entretiennent de bonnes relations avec leurs frères depuis des années dans leurs paroisses, sont bien connus de leurs curés et s'investissent dans les oeuvres paroissiales comme tout un chacun.

Alors, même si certains journalistes jouent sur les peurs et agitent de vieux épouvantails - à l'instar du journal télévisé de 13h de TF1 le 6 octobre 2008, durant lequel on nous expliquait qu'il faudrait "se méfier de ces fidèles attachés à la forme "extraordinaire" sous prétexte qu'il s'agirait pour certains de "fidèles à risques", ennemis de l'Eglise et de Vatican II - force est de constater là encore que l'argument ne résiste pas à la réalité.

Les résultats de cette étude scientifique sont si accablants pour ceux qui ne veulent pas du tout de messe traditionnelle d'une part ou pour les adeptes de la réserve indienne d'autre part, qu'il ne faut guère s'étonner si la dernière défense est celle de la désinformation et de la manipulation : " Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage" dit le proverbe ou encore "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose" comme disait Voltaire... Rien de très chrétien dans tout cela.

5/ Nous n'avons jamais contesté le fait que les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle étaient minoritaires actuellement, mais serait-ce une raison pour les ignorer ? Au prétexte qu'ils ne représentent que 19 % à 34 % des pratiquants actuels, convient-il de ne pas satisfaire leurs justes aspirations liturgiques et de ne pas mettre en place dans le cadre paroissial le Motu Proprio de Benoît XVI ? Au regard de ces chiffres que l'on sait encore plus importants dans le diocèse de Versailles, la récente décision de Monseigneur Aumônier de ne pas entendre la demande pressante des centaines de fidèles sur la paroisse Notre-Dame est-elle une attitude sérieuse et crédible ?

6/ Lorsque les journalistes de TF1, lors du journal télévisé de 13 heures de dimanche 6 octobre 2008, précisent que les traditionalistes ne représentent que 2 à 3 % des fidèles, il convient de comprendre ce chiffre au travers des lieux de culte traditionnels existants (églises et chapelles desservies par la Fraternité Saint-Pie-X et ses communautés amies, mouvance Ecclesia Dei). **En aucun cas, ce chiffre ne reflète la réalité des aspirations et de la demande.**

7/ Seuls 28 % des pratiquants ne veulent « jamais » assister dans leur paroisse à la messe traditionnelle. Seul un petit groupe ne se sent absolument pas concerné par la liberté qu'instaure le Motu Proprio de Benoît XVI. Il ne s'agit pas nécessairement d'une hostilité vis-à-vis de la forme ancienne mais d'un désintérêt personnel. Et surtout, que restera-t-il de cette minorité lorsque l'existence du Motu Proprio Summorum Pontificum sera davantage connue?

8/ On comprend dès lors mal comment, sur les soi-disant 18.000 paroisses françaises, il n'y a eu pour l'instant depuis le Motu Proprio Summorum Pontificum que 60 cas nouveaux de mise en œuvre du Motu Proprio Summorum Pontificum.

Selon Monseigneur Antoine Herouard de la Conférence des Evêques de France, ces 60 nouveaux lieux de culte "correspondent largement à la demande"... Sans doute doit-il ignorer les centaines de demandes bafouées et manipulées...

La réalité est que ces 60 nouveaux lieux de culte sont sans commune mesure avec la réalité des demandes dans les paroisses que beaucoup d'évêques et de curés continuent de nier ou d'écraser au motif « qu'il n'y a pas de demande ». Nous le redisons, partout où un curé courageux décidera d'appliquer le Motu Proprio Summorum pontificum, ce seront 20 % de ses paroissiens qui le suivront. L'exemple de Laval est typique : l'évêque a décidé de son propre chef de mettre en place le Motu proprio dans une belle église du centre ville : et depuis, chaque dimanche, 200 fidèles assistent à la messe dans le rite extraordinaire... dont personne n'avait pourtant demandé la célébration... CQFD !

9/ Précisons enfin que les résultats de ce sondage, juste après quarante années de dédain et d'apartheid liturgique pendant lesquelles il a été possible de raconter tout et n'importe quoi contre la liturgie traditionnelle, sont véritablement exceptionnels. Malgré 40 ans de désinformation, les fidèles restent attachés à la liturgie traditionnelle de l'Eglise.

Projetons-nous en avant et interrogeons-nous : Que deviendront ces chiffres lorsque les célébrations selon la forme extraordinaire dans le cadre paroissial du Motu Proprio seront multipliées et qu'un plus grand nombre de fidèles encore connaîtra cette forme liturgique ?

10/ Ces résultats ne font que nous encourager dans notre travail de communication et d'information ; il nous faut une nouvelle fois, encore et encore remercier notre pape Benoît XVI de son action courageuse en faveur de la Paix et de l'unité... Dieu fasse que tous les catholiques l'écoutent et l'entendent avec bonté et intelligence.

P.S. : La réalisation de ce sondage a coûté exactement 4000€ TTC, merci à tous ceux qui pourront participer à son financement (chèques à l'ordre de Paix Liturgique, à envoyer à Paix Liturgique, 3 avenue Boileau, 78170 La-Celle-St-Cloud).